Publié sur www.creuse.fr le 20/10/2026

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261009-CP2026137-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N°CP2026-10/1/3 DOSSIER N°7659	SUBVENTIONS HABITAT "SORTIE D'INSALUBRITE" - ANNÉE 2026

Etaient présents :
Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

Absent(s) - excusé(s) :
Marinette JOUANNETAUD, Jean-Jacques LOZACH, Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : SUBVENTIONS HABITAT "SORTIE D'INSALUBRITE" - ANNÉE 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération 11/5/24 du Conseil général du 27 juin 2011 adoptant le règlement d'aides ;

Publié sur www.creuse.fr le 20/10/2026

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261009-CP2026137-DE

VU les délibérations 13/2/18 du Conseil général du 16 décembre 2013, n°CD2018-02/2/18 du 8 février 2018 et n°CP2024-07/1/6 du 5 juillet 2024, modifiant le règlement des aides départementales pour l'habitat ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-10/1/3 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'octroyer à Madame E « propriétaire occupante» une subvention de sortie d'insalubrité d'un montant de **10 500 €** (dix mille cinq cent euros) dans le cadre de travaux pour le logement situé sur la commune de Sardent ;

- d'octroyer à Madame S. « propriétaire occupante » une subvention de sortie d'insalubrité d'un montant de **8 086,96 €** (huit mille quatre-vingt- six euros et quatre-vingt-seize centimes) dans le cadre de travaux pour le logement situé sur la commune de Bonnat ;

- d'octroyer à Monsieur M. « propriétaire occupant » une subvention de sortie d'insalubrité d'un montant de **10 000 €** (dix mille euros) dans le cadre de travaux pour le logement situé sur la commune de Mérinchal.

Une annexe confidentielle reprenant le nom des bénéficiaires est jointe à la présente délibération.

Dit que la dépense correspondante sera imputée au chapitre DI 204-20422-443-DIL.

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
19 oct. 2026